

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 03 décembre 2021 à 20 heures 00 Salle du Conseil Municipal – Place de l'Hôtel de Ville Séance avec public (10 personnes maxi) – Masque obligatoire (Loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

Présents:

Mme ADAM Marie-Françoise, M. AMYOT Stéphane, Mme BAROTTE Mauricette, M. BOLMONT David, M. BOULANGER Patrick, Mme CLEMENT-DEMENGE Agnès, Mme DA SILVA Maria Isabel, M. DEMANGE Michel, Mme FAIVRE Danièle, M. HANS Francis, Mme HERTELER Françoise, M. LABREUCHE Denis, Mme LAURENT Noëlle, M. LEVAIN Jean-Luc, M. MATHIEU Jean-Guillaume, Mme MILLOTTE Nathalie, Mme RENAUX Sandrine, M. TISSERAND Jean-Charles, Mme VINCENT Armelle

Procuration(s):

Mme DOLL Marie-Hélène donne pouvoir à Mme MILLOTTE Nathalie, Mme EL MAZIOUA Amani donne pouvoir à M. LABREUCHE Denis, Mme FERREIRA Déolinda donne pouvoir à Mme DA SILVA Maria Isabel, M. LE ROUX Yves donne pouvoir à M. DEMANGE Michel, M. PETIN Eric donne pouvoir à Mme FAIVRE Danièle, Mme ARNOULD Carole donne pouvoir à M. LABREUCHE Denis, M. VALENTIN Didier donne pouvoir à Mme RENAUX Sandrine, M. LAROCHE Rémi donne pouvoir à M. BOLMONT David

Absent(s):

Excusé(s):

Mme ARNOULD Carole, Mme DOLL Marie-Hélène, Mme EL MAZIOUA Amani, Mme FERREIRA Déolinda, M. LAROCHE Rémi, M. LE ROUX Yves, M. PETIN Eric, M. VALENTIN Didier

Secrétaire de séance : M. MATHIEU Jean-Guillaume

Président de séance : M. DEMANGE Michel

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 24 09 2021 à la majorité (Pour : 24, Contre : 3), et l'ordre du jour de la présente réunion, à l'unanimité.

2021-077 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Vu l'article L. 2122-22 du CGCT et la délibération 2020-005 du 29 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Le Conseil Municipal, PREND ACTE des Décisions prises.

2021-078 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 03

Vu l'examen de la Commission des Finances réunie le 22 novembre 2021 qui a émis un avis favorable,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE la Décision Modificative n° 03 au Budget PRINCIPAL, telle qu'elle a été présentée en séance.

2021-079 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - DECISION MODIFICATIVE N° 02

Vu l'examen de la Commission des Finances réunie le 22 novembre 2021 qui a émis un avis favorable, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOPTE la Décision Modificative n° 02 au Budget EAU, telle qu'elle a été présentée en séance.

2021-080 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 01

Vu l'examen de la Commission des Finances réunie le 22 novembre 2021 qui a émis un avis favorable,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOPTE la Décision Modificative n° 01 au Budget **ASSAINISSEMENT**, telle qu'elle a été présentée en séance.

2021-081 - FINANCES LOCALES - TELETHON - SUBVENTION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR l'attribution d'une subvention de 500.00 € au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

2021-082 - FINANCES LOCALES - TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Vu l'exposé de M. Jean-Charles TISSERAND, Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la communication,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2022 les tarifs de la restauration scolaire pour tous les élèves fréquentant une école stéphanoise comme suit :

- QF inférieur ou égal à 700 : 1 €
- QF de 701 à 1100 : 2.70 €
- QF supérieur à 1100 : 3 €
- Repas fourni par les familles (enfant allergique,) : 1 €

AUTORISE M. le Maire à signer la convention triennale « tarification sociale des cantines scolaires » avec le Ministère des Solidarités et de la Santé.

2021-083 - FINANCES LOCALES - CONVENTION DE CADRE GENERAL POUR MECENAT

Vu l'exposé de M. David BOLMONT, Adjoint délégué à l'environnement, à la forêt et au cadre de vie,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le modèle de convention de mécénat proposé aux entreprises pour la formalisation de leur don auprès de la commune,

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations s'y rapportant.

2021-084 - ASSOCIATION MAQUIS DU HAUT DU BOIS - ADHESION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à adhérer à l'Association du Maquis du Haut du Bois en tant que membre bienfaiteur pour un montant de 100 €,

AUTORISE M. le Maire à inscrire chaque année les crédits nécessaires au paiement de la cotisation sollicitée par l'association du Maquis du Haut du Bois,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

2021-085 - DOMAINE ET PATRIMOINE - CESSION PARCELLE ALLEE DU GRAND PONT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

AUTORISE la cession du talus communal de la parcelle cadastrée section B 1386p – Allée du Grand Pont - à titre payant pour un montant de 170 €, à M. Dominique BALANDIER,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié s'y rapportant,

DIT que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

2021-086 - ANNEXE AU REGLEMENT RENOVATIONS FAÇADES - NUANCIER

Vu l'exposé de Mme Nathalie MILLOTTE, Adjointe déléguée à l'urbanisme et aux affaires foncières,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le nuancier communal à compter du 01 janvier 2022 qui sera annexé au nouveau règlement d'attribution d'une aide à la rénovation des façades et précise que l'ancien est caduc.

2021-087 - RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - CREATIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

ADOPTE le tableau des emplois proposé en séance.

DECIDE de modifier le tableau des effectifs dans les conditions susmentionnées,

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget.

2021-088 - RESSOURCES HUMAINES - INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE à 30 % le taux maximal de l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions du traitement mensuel brut et charge M. le Maire d'arrêter le taux individuel.

2021-089 - RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'UNE MISSION ACCESSOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

CREE l'activité accessoire d'informaticien pour la maintenance de 1er niveau,

FIXE l'indemnité à 45 € brut l'heure d'intervention,

DONNE pouvoir à M. le Maire pour signer l'arrêté de nomination,

PRECISE que les crédits afférents à la dépense seront inscrits au budget communal de l'exercice 2022.

2021-090 - ENSEIGNEMENT - RENOUVELLEMENT CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT CAF - BONUS TERRITOIRE ALSH ET PERISCOLAIRE

Vu l'exposé de M. Jean-Charles TISSERAND, Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la communication,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, qui définit les engagements respectifs de la commune et de la CAF et détermine le versement du bonus territoire.

2021-091 - ENSEIGNEMENT - COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - CONSEILS D'ECOLES - MEMBRES ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Suite à l'élection de novembre dernier, voici les représentants des parents d'élèves volontaires :

- Ecole du Fossard : M. CASSIS Jean
- Ecole de la « Tortue Bleue » : Mme GABRION Elodie
- Ecole de Seux : M. VIGNERON Thibaud

Vu l'exposé de M. Jean-Charles TISSERAND, Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la communication,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la désignation de ces membres.

2021-092 - CREATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) - ELECTION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal **PROCEDE** à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sont élus à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires:

Stéphane AMYOT Agnès CLEMENT-DEMENGE Francis HANS Yves LE ROUX Denis LABREUCHE

Membres suppléants :

David BOLMONT Danièle FAIVRE Rémi LAROCHE Sandrine RENAUX Carole ARNOULD

2021-093 – ANIMATION – CONVENTION PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CHAPELLE DES ARTS DE LA SUCHE

Vu l'exposé de Mme Sandrine RENAUX, Adjointe déléguée à la Culture, aux Sports, aux Loisirs et à la Vie associative,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le partenariat proposé avec l'Association « Chapelle des Arts de la Suche » représentée par son président M. Hervé COURRIER,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention et tout document en lien avec sa mise en œuvre.

2021-094 - BAPTEME DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de baptiser la salle multi-activités « Espace Pont des Fées SMA ».

2021-095 - OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES POUR L'ANNEE 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur les propositions d'ouvertures des commerces les dimanches énumérées en séance,

PRECISE que les restrictions préfectorales demeurent applicables.

2021-096 - SDANC - ADHESIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR les nouvelles adhésions présentées en séance.

2021-097 - SMIC - ADHESION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR l'adhésion du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine (SIVOM).

2021-098 - INTERCOMMUNALITE - CCPVM - CREATION DU SYNDICAT MOSELLE AMONT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE la participation de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales au Syndicat Mixte Moselle Amont dans les conditions fixées par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2021 et annexées à la présente délibération,

DEMANDE à M. le Préfet des Vosges de prendre l'arrêté portant création du Syndicat Mixte Moselle Amont.

2021-099 - INTERCOMMUNALITE - CCPVM - APPROBATION RAPPORT DE LA CLECT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), adopté le 06 septembre 2021.

2021-100 - INTERCOMMUNALITE - CCPVM - RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM).

Fin de séance à 21h30.

Le Maire